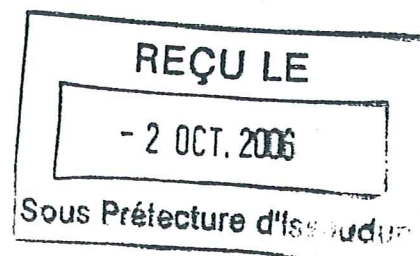


REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'INDRE



COMMUNE DE FONTENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil six , le vingt-deux septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Fontenay, sous la présidence de Monsieur CHAUFFETEAU Francis, Maire.

PRESENTS : MM. MORIN Rolande, CHAUFFETEAU Francis, FERRAGU Eric, DORAND Robert, CHAUVEAU Agnès, MESNARD Eric, OSSELIN Valérie, , LABLANCHE Francis.

ABSENTS EXCUSE : Mr ARGY Michel

Date de la convocation : 14 septembre 2006

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal :9

En exercice : 9

Qui ont pris part à la délibération : 8

LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES POITIERS

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers..

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1.8 million d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

Demande :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

LE MAIRE,



Acte rendu exécutoire
Reçu à la SOUS-PREFECTURE le
Publié ou notifié le
LE MAIRE

